

Décision 10-D-10 du 10 mars 2010

relative à des pratiques relevées à l'occasion
d'un appel d'offres du conseil général des
Alpes-Maritimes pour des travaux paysagers
d'aménagement d'un carrefour routier

Posted on: 12 mars 2010 | Secteur(s) :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Conseil général des Alpes-Maritimes

Dispositif(s)

Injonction de publication

Pratique établie

Sanctions pécuniaires

Entreprise(s) concernée(s)

La nouvelle sirolaise de construction
(NSC), Provence jardins

Lire

le texte intégral de la décision

258.57 Ko